



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION 2023-108

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS est donné que le conseil municipal, à la séance ordinaire du 20 mars 2023, adoptait la résolution suivante:

RÉSOLUTION 2023-108 concernant une demande de modification règlementaire faite en vertu du règlement 1000-2008-PPC pour la propriété située sur les lots 4 167 008, 4 167 009, 4 167 010 et 4 167 011 (rue Blondin);

La Municipalité régionale de comté les Pays-d'en-Haut a délivré le certificat de conformité en date du 17 avril 2023 pour cette résolution.

La résolution est déposée au Service du greffe situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, où toute personne peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau et est entrée en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 19 avril 2023.

Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste